

# Au fil de la Boivre



Pas après pas,  
la vie « d'avant » la Covid reprend

Des finances saines

Projets et travaux

4 écoles - 12 classes

Enjeux  
environnementaux

Vaccination COVID

La ferme des Hiboux

Feu d'artifices 13 juillet

Les réfugiés Mosellans

GIP Cafés Cultures

Escape Game  
à la Tannerie

Le château ouvert  
aux visites

"Dessine moi un  
oiseau"



Le mot du maire	3
Membres des commissions	4
Vivre ensemble en bon voisinage	5
Des finances saines	6
Projets et travaux	7
4 écoles - 12 classes	8-12
Commission jeunesse	12
Restauration scolaire	13
Comment répondre aux enjeux environnementaux	14
Les affaires sociales	15
Portrait d'un Boivrevallésien	16-17
Vie associative, fêtes et cérémonies	18
Patrimoine, Culture, Tourisme	19
Cité des Tanneurs	20
Château de Montreuil-Bonnin	21-22
"S'il vous plait ... dessine moi un oiseau"	23-24
Une borne de gabelle - Tranche d'histoire	24
A l'écoute des habitants	25
Jeux	26
Tarif des locations	27
Horaires Mairies, Postes, Bibliothèques	28



## LE MOT DU MAIRE



Chers boivrevallésiennes et boivrevallésiens

Pas après pas, la vie « d'avant » la Covid reprend.

Nous espérons que nous sortirons prochainement des dernières dispositions sanitaires, masque, couvre-feu, limitation du nombre de personnes dans les rassemblements, même si, probablement, nous devrons dans l'avenir vivre avec ce risque sanitaire supplémentaire.

Tous, nous avons été impactés par cette grave crise sanitaire, j'ai une pensée particulière pour les forces vives de notre commune, qui ont fait preuve de résilience, d'imagination et d'adaptations en attendant des jours plus favorables. Merci aux soignants et bénévoles de Boivre-la-Vallée, qui ont permis par leurs actions, seuls ou en partenariat avec la communauté de communes, d'accompagner et de vacciner un grand nombre d'habitants.

Mon soutien est sans faille à toutes les associations culturelles, sportives ou autre, en sommeil depuis si longtemps, et qui par leurs actions contribuent à créer du lien social. Patience, nous allons bientôt retrouver une normalité.

Une pensée également pour tous les boivrevallésiens qui ont contracté la maladie, l'ensemble des élus leur souhaite de recouvrer la santé le plus rapidement possible.

Pendant ces mois de pandémie, le personnel communal et le conseil municipal ne sont pas restés inactifs, outre l'action sociale menée par les élus, des travaux en cours sont en phase d'achèvement (par exemple la chaufferie bois), les dossiers et études programmés avancent. Néanmoins la tâche de réorganisation et de structuration d'une nouvelle commune est immense.

Vous trouverez dans ce deuxième bulletin municipal du mandat, une communication sur les travaux, sur diverses actions et sur les projets pour la commune.

Vous souhaitant de passer un bel été ensoleillé.

**Dany Dubernard**  
Maire de la commune  
Directrice de la publication

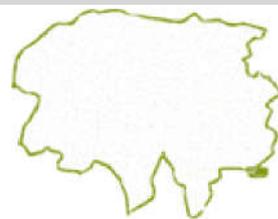
# 2021 Membres des Commissions



Commissions	Membres titulaires	Membres suppléants
Urbanisme Gestion administrative cimetières	<b>Marie-Hélène Audebert (1)</b> Christian Combes, Dany Dubernard, Anthony Mesrine	Fabienne Pierre-Eugène Jean-Michel Prémaud
Espaces verts, Environnement Fleurissement et cadre de vie Gestion technique des cimetières	<b>Brigitte Benoist (1)</b> Michelle Bastard, Isabelle Bayart, Claude Texier, Jean-Michel Prémaud, Gilles Billy,	Joëlle Raffenaud Stéphane Dufour David Hénocq
Agriculture	<b>Anthony Mesrine (3)</b> Jean-Michel Prémaud, Stéphane Dufour, Eric André, Gilles Billy, Christian Combes, Maryvonne Gaillard, Isabelle Bayart	
Vie associative, Sports Fêtes et Cérémonies Protocole	<b>Thierry Breuzin (2), Chantale Rouleau (2)</b> Fabienne Pierre-Eugène, Michelle Bastard Joëlle Raffenaud, Christelle Cartaux	Marie-Hélène Audebert Stéphane Dufour Christian Combes
Jeunesse et petite enfance	<b>Maryvonne Gaillard (2)</b> Sophie Paris, Françoise Martin, Martine Robin Gervais	Fabienne Pierre-Eugène Chantale Rouleau Christelle Cartaux
Restauration scolaire	<b>Maryvonne Gaillard (2)</b> Fabienne Pierre-Eugène, Chantale Rouleau	Françoise Martin Joëlle Raffenaud
Finances	<b>Marie-Hélène Audebert (1)</b> Brigitte Benoist, Benjamin Suhard, Sophie Paris, Anthony Mesrine, Christian Combes, Stéphane Dufour	Maryvonne Gaillard Chantale Rouleau Jean-Michel Prémaud
Ressources Humaines	<b>Christian Combes (1)</b> Fabienne Pierre-Eugène, Thierry Breuzin, Gilles Billy, David Hénocq	Benjamin Suhard Anthony Mesrine
Affaires scolaires Périscolaire	<b>Françoise Martin (1)</b> Christelle Cartaux, Brigitte Benoist	Maryvonne Gaillard, Benjamin Suhard, Martine Robin Gervais
Communication écrite Site Internet, Facebook	<b>David Hénocq (2)</b> Stéphane Dufour, Jean-Michel Prémaud, Benjamin Suhard	Brigitte Benoist Thierry Breuzin
Voirie et bâtiments Travaux	<b>Claude Texier (2)</b> Anthony Mesrine, Thierry Breuzin, Isabelle Bayart, Eric André	Christian Combes, Gilles Billy, David Hénocq, Brigitte Benoist
Développement économique Attractivité du territoire	<b>Anthony Mesrine (3)</b> Dany Dubernard, Christian Combes, Jean-Michel Prémaud, Isabelle Bayart, Marie-Hélène Audebert, Gilles Billy	Eric André Stéphane Dufour Michelle Bastard
Culture, Patrimoine Tourisme	<b>Stéphane Dufour (2)</b> Martine Robin Gervais, Thierry Breuzin, Benjamin Suhard, Jean-Michel Prémaud, Marie-Hélène Audebert, Michelle Bastard	Fabienne Pierre Eugène David Hénocq
Affaires sociales, Gestion des stocks Gestion des risques pandémiques Protocole	<b>Maryvonne Gaillard (2)</b> Anna Sellam, Sophie Paris, Thierry Breuzin, Fabienne Pierre-Eugène, Chantale Rouleau	Anthony Mesrine

(1) Maire délégué - (2) Adjoint - (3) Conseiller Municipal Délégué

# 2021 Vivre ensemble en bon voisinage



## STOP AUX BRUITS INUTILES

Tout type de bruit : domestique, professionnel, culturel, sportif, de loisirs, etc, ne doit pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit. Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade, les hurlements répétés d'un enfant, etc, sont autant de nuisances sonores à proscrire. Bien souvent les personnes qui sont responsable du bruit ne s'en rendent compte qu'après avoir excédé leur voisinage. Essayer de régler l'événement à l'amiable est toujours préférable.

### Appareils bruyants, outils de bricolage ou de jardinage, sont autorisés :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h
- les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

### Tapage nocturne :

Entre 22h et 7h du matin, les bruits ou tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de 3ème classe (code pénal : article R 623-2)

## BIEN VIVRE AVEC LES ANIMAUX

Si vous voyez un animal errant vous pouvez nous contacter par Messenger, nous relayerons l'information et la photo sur la page Facebook de la commune. Beaucoup d'animaux sont ainsi récupérés rapidement par leur propriétaire. C'est un système d'entraide bien rodé sur la commune !

### Divagation :

Nous rappelons toutefois que tout animal divagant est susceptible d'être capturé par un service spécialisé. Les frais engendrés seront dans ce cas à votre charge.

### Déjections canines :

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal.

## CHEMINS COMMUNAUX

Les chemins communaux sont publics. Même si vous avez un droit de passage notarial, cela ne vous autorise pas à interdire les habitants de l'emprunter.



## TAILLE DES HAIES, ATTENTION AUX OISEAUX

La taille des haies entre le 1er avril et le 31 juillet peut avoir de graves conséquences pour le bon accomplissement du cycle biologique des espèces animales. Il est vivement recommandé de ne pas tailler les haies durant cette période.

Respecter ce cycle biologique c'est aussi être solidaire de nos agriculteurs, pour qui cette recommandation est une obligation.

Pour les agriculteurs, la taille des haies est strictement interdite pendant cette période, par application de l'arrêté du 24 avril 2015.



# 2021

## Des finances saines pour garantir la qualité du service public



Les taux d'imposition votés par le Conseil Municipal pour l'année 2021 sont identiques à 2020, à savoir :

- La taxe foncière sur le bâti : 43,90% (dont taux départemental 17,62%)
- La taxe foncière sur le non bâti 42,85%

Citoyens, élus, entreprises, particuliers... Nous sommes tous concernés par le budget de notre commune. A Boivre-la-Vallée, le Conseil Municipal a voté le budget le 9 mars dernier. Celui-ci marque un acte politique fort, et définit la feuille de route des actions qui seront menées au cours de l'année.

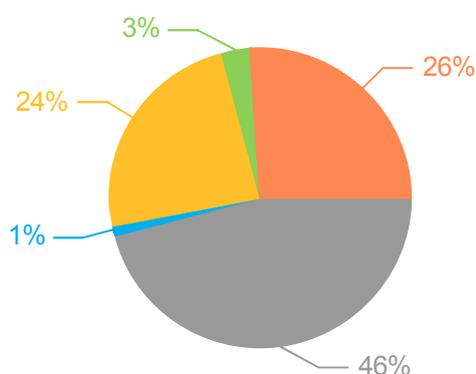
**BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021**  
4 687 113,31€

**Les dépenses de fonctionnement** concernent tous les frais nécessaires au bon fonctionnement de la commune, comme l'entretien des espaces verts, des bâtiments publics, la rémunération du personnel, les subventions aux associations...



Les 33% restant ont été virés sur la section investissements

**Les recettes de fonctionnement** se composent de la fiscalité (produits des impôts et des taxes), des dotations, des subventions, de la facturation des services de la commune (location de salles, accueil périscolaire, cantine).



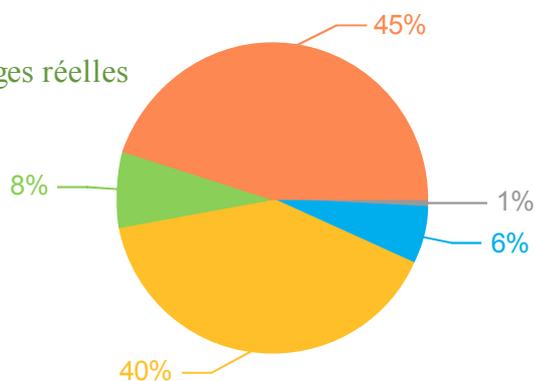
- 002 Excédent de fonctionnement reporté
- 75 Autres produits de gestion courante
- 74 Dotations, subventions et participations
- 70 Produits des services, domaine et ventes diverses
- Impôts et taxes

**Etat de la dette par habitant**  
Au 31 décembre 621€ pour la commune  
608€ pour la strate départementale

**Le budget d'investissement** se compose également de deux sections (dépenses et recettes) qui s'équilibrent : les dépenses (frais liés à la réalisation d'infrastructures, mobiliers, équipements informatiques, matériel pour les services techniques, remboursement du capital des emprunts...) et les recettes (autofinancement, subventions, emprunts).

**BUDGET D'INVESTISSEMENT 2021**  
2 472 125,85€

Charges réelles



- Charges financières
- Dépenses imprévues
- Charges générales
- Autres charges courantes
- Charges de personnel

# 2021 Projets et travaux



## LES PRINCIPAUX PROJETS A L'ETUDE EN 2021

830 000€ budgétés



Espace de santé



Atelier d'artisans



Atelier technique municipal



Amménagement de la Commanderie

## INVESTISSEMENT 2021



Programme annuel de voirie  
130 000 €



Rénovation du réseau d'éclairage public  
72 000 € dont  
subvention 30 000€



Aménagement des cimetières  
40 000€



Panneaux d'information dans les 4 villages 16 000€  
subvention 9 600€



Aménagement des Ecoles  
90 000€ dont  
subvention 21 919€



Plan numérique des Ecoles  
16 790€ dont  
subvention 7000€



Acquisitions de 2 véhicules pour les services techniques  
96 000€ dont  
subvention 21 795€



Plan de continuité écologique et Atlas de Biodiversité  
96 553€ sur 2 ans dont  
subventions 66 350€



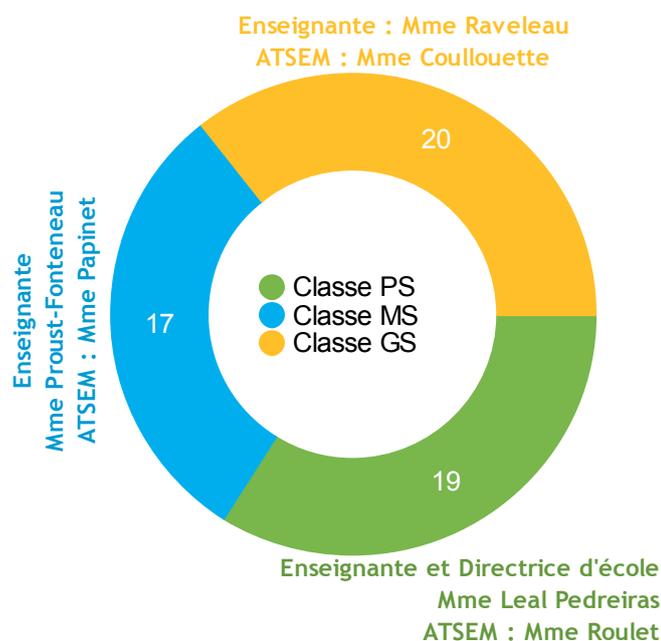
Réhabilitation Eglise Saint André : 125 000€  
dont subvention 69 250€

# 2021 4 écoles - 12 classes



## ECOLE JACQUES PREVERT DE BENASSAY

56 élèves de maternelle répartis dans 3 classes.



### Les Projets pédagogiques :

Pour pallier à cette année marquée par la crise sanitaire, les enseignantes ont décidé de prendre le large avec leurs élèves à travers le thème du voyage autour du monde. Ainsi, tout au long de l'année, chaque retour de vacances est marqué par la découverte d'un nouveau pays, d'une nouvelle culture. Les élèves tout comme leurs enseignantes se montrent très enthousiastes et apprécient cette ouverture sur le monde.

Par le biais du Pass'art, nous bénéficions aussi d'interventions de la compagnie Confitures&Cie installée à Latillé. Nous découvrons avec eux le Chant'signe. Il s'agit de mettre en musique et en signes un texte créé par les élèves. Ce partenariat permet aux enfants de s'initier à une langue étrangère : la langue des signes, et de les sensibiliser au thème du handicap et de l'inclusion.

Notre voyage touche bientôt à sa fin, nous rentrerons juste le temps de poser nos valises, de profiter des vacances et de préparer nos panoplies d'explorateurs et nos outils de jardinage pour débiter notre prochain projet autour du jardin! Ce sera l'occasion de découvrir la faune et la flore du jardin de l'école, d'y mettre en place des premières cultures et de réfléchir ensemble à l'impact écologique des actions qui seront menées.

### Équipement pédagogique numérique :

Cette année, dans le cadre du plan numérique pour les écoles rurales initié par le Ministère de l'Éducation nationale, la commune a doté chaque classe de l'école de vidéoprojecteur interactif et de tablettes numériques. En effet, l'école de Benassay était jusqu'à présent la seule école de la commune de Boivre-la-Vallée à n'avoir pas encore bénéficié de ce plan. Ce matériel numérique est à vocation pédagogique et viendra renforcer les apprentissages menés en école maternelle. Toute l'équipe pédagogique de l'école profite de ces quelques lignes pour remercier la commune pour cet investissement.



<http://sitescoles.ac-poitiers.fr/lavausseau/>

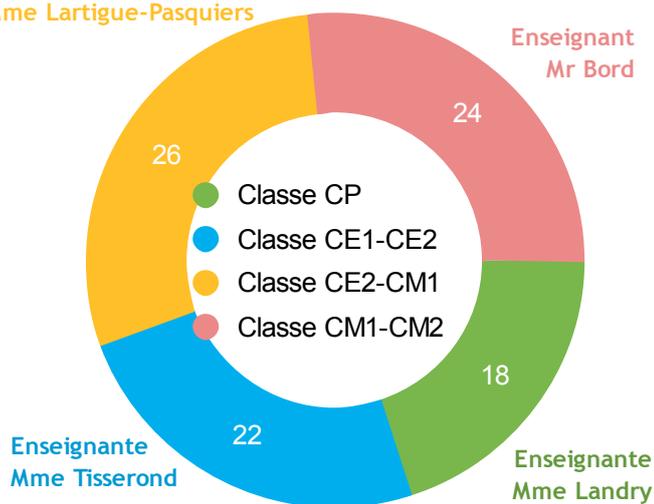
# 2021 4 écoles - 12 classes



## ECOLE DE LAVAUSSÉAU

90 élèves du CP au CM2.

Enseignante/Directrice  
Mme Lartigue-Pasquiers



L'école est labellisée **Génération 2024**, ce label vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes.

Malgré la situation sanitaire, l'équipe enseignante a pu proposer aux élèves de participer à la semaine Olympique et Paralympique organisée par le ministère de l'Éducation Nationale, suite à la désignation de Paris comme ville hôte des Jeux en 2024.



Les élèves ont testé des ateliers « handisports » en se mettant à la place d'une personne atteinte d'un handicap (parcours à l'aveugle, lancer sans les mains, handi-volley).

Un ciné-débat a été organisé au sein de l'école (projection d'un film, puis débat autour du handicap) animé par un représentant de l'USEP (union sportive de l'enseignement du premier degré).

Par la suite, chaque classe a accueilli des sportifs handi-sport de haut niveau et leur entraîneur (tennis de table) qui s'exercent au CREPS de Poitiers (certains d'entre eux concourent pour les prochains jeux olympiques). Ce temps d'échanges autour du handicap et de la pratique sportive a permis aux élèves de pouvoir poser de nombreuses questions. Cet échange s'est terminé par une démonstration de ping pong.

Enfin, cette année l'école a sollicité « Mon concert en classe » et va accueillir l'artiste Matthieu BOHERS, guitariste, multi-instrumentiste en juin pour un concert par classe.

Pour la rentrée 2021, l'équipe enseignante envisage de se lancer dans « la classe dehors », ce projet est en cours d'élaboration.

L'équipe enseignante de Lavausseau

<http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/lavausseau/>





## ECOLE LOUISE D'AUBERY DE MONTREUIL-BONNIN

63 élèves de la PS au CP répartis dans 3 classes.

### **Bienvenue à l'école de Montreuil-Bonnin !**

Les deux classes de maternelle ont chacune une ATSEM à temps complet ; les ATSEM, par leur investissement et leur bienveillance, participent à un climat propice aux apprentissages.

Située au cœur du village, l'école dispose de classes parfaitement aménagées aux besoins des enfants et d'un extérieur vaste avec le city stade attenant à l'établissement.

Nous clôturons notre année avec un projet artistique autour des émotions et de la photographie en partenariat avec Elodie Marchand dans le cadre du Pass'Art financé par la Communauté de Communes du Haut-Poitou.

### **Développer l'imaginaire des enfants :**

Durant plusieurs semaines, cette démarche artistique forte a permis aux élèves de rencontrer et d'échanger avec une artiste, de découvrir le monde de la photographie avec l'installation d'un studio photo à l'école, de développer leur imaginaire en créant à partir de photographies ou bien encore de manipuler du matériel pour photographier leurs œuvres.

Alors qu'une année scolaire se termine, toute l'équipe est aussi déjà tournée vers la préparation de la prochaine rentrée. Nous serons heureuses d'accueillir nos nouveaux élèves en septembre 2021 !

A très bientôt à l'école,

L'équipe enseignante

Nelly Dallet, Valérie Billy et Aline Bontemps

L'équipe atsem

Marina Marceteau et Isabelle Thoreau

Tél. 05.49.57.83.74



# 2021 4 écoles - 12 classes



## ECOLE DE LA CHAPELLE MONTREUIL

85 élèves du CE1 au CM2 répartis dans 4 classes.

Cette année à l'école, on a retrouvé nos copains sans masque en septembre, mais avec la crise sanitaire, on a été obligé de le porter depuis octobre !

Sinon, on a fait une classe chanson, on a rencontré deux chanteurs de la scène française : monsieur Roux et monsieur Mazarin. Les CE2/CM1 et les CM1-CM2 étaient avec Monsieur Roux et les CE1 et les CM2 avec monsieur Mazarin. On a bien rigolé ! On a passé une semaine avec eux et d'autres personnes qui nous ont parlé de la musique, chaque classe a inventé une chanson pour la chanter à la fin de la semaine sur la scène des Studios Virecourt. C'était vraiment une chouette semaine !

"...Chanter sur la scène des studios Virecourt"

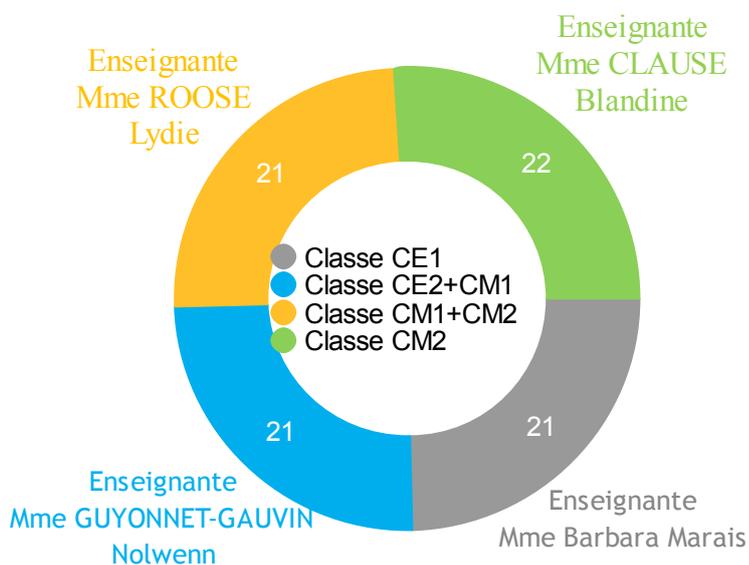
On est allé voir un spectacle qui s'appelle « Le septième continent », ça parlait d'une petite fille nommée Kam qui va sur ce continent de plastique. C'était très bien fait !

Nous avons fait aussi un cross'athlon avec l'USEP, de l'escrime, du karaté et du vélo.

Après, on a rigolé en classe cette année, on a travaillé mais surtout il ne faut pas oublier que, même avec le masque, même avec le COVID, et même avec la crise, on a passé une merveilleuse année avec quelques complications mais ce n'est pas grave car le plus important c'est d'avoir pu rendre ces projets possibles !

Bel été à tous !

Les élèves de l'école de La Chapelle Montreuil



Tél. 05 49 57 88 43 / 09 67 12 88 43  
<http://sitescoles.ac-poitiers.fr/chapelle-montreuil/>



## BOIVRE-LA-VALLEE VEUT GARDER SES 4 ECOLES !!!

La diminution du nombre d'enfants inscrits dans les écoles de la commune a conduit l'inspection académique à supprimer 2 postes d'enseignants, l'un à Lavausseau, l'autre à La Chapelle-Montreuil.

A la rentrée 2021, chacune des 4 écoles sera donc constituée de 3 classes. C'est cette organisation que la mairie de Boivre-la-vallée souhaite consolider pour les années à venir, quel que soit le nombre d'élèves inscrits.

L'inspecteur d'académie directeur départemental de l'éducation nationale, met à disposition des directrices des temps de décharge pour lancer une réflexion sur la possibilité d'une direction administrative unique pour les 4 sites scolaires. Cette réflexion s'étendra sur toute l'année scolaire 2021-2022, elle abordera toutes les questions soulevées par cette éventuelle nouvelle organisation administrative. Elle sera proposée à tous les acteurs concernés : les enseignants et l'inspection de l'éducation nationale, les parents d'élèves, la mairie. Elle analysera toutes les solutions possibles (direction unique, 2 directions, 4 directions) pour consolider l'organisation des 4 écoles de 3 classes.

{ Nos écoles sont de grande qualité }

"Dans le cadre de notre action pour l'attractivité du territoire communal, les écoles sont très importantes. C'est pour nous une richesse essentielle pour laquelle nous investissons dans la poursuite des actions entreprises dans les 4 anciennes communes" insiste Dany Dubernard.



## COMMISSION JEUNESSE

La commune de Boivre-La-Vallée, riche de sa jeunesse qui représente un bon quart de la population, a à cœur de faciliter et d'accompagner les projets de tous ses jeunes. La salle des jeunes de Nesdes leur est d'ailleurs dédiée en priorité.

La situation sanitaire a quelque peu freiné les bonnes volontés dans leur élan, cependant la commission jeunesse a pu se réunir et rencontrer ses partenaires du centre socioculturel La Case.

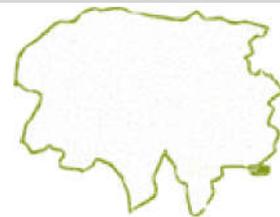
L'horizon se dégage et nous pouvons donc envisager la réalisation de plusieurs projets :

- stage multi-activités en juillet pour les 11-15 ans,
- chantier loisir pendant les vacances d'octobre (stage graf, réhabilitation de la salle de Nesdes...),
- théâtre à l'adresse des écoliers en décembre.

Mais aussi en perspective : rencontres, échanges de talents, films-débats, jobs d'été, aide au permis de conduire...à construire ensemble.

Vous avez moins de 25 ans, faites vous connaître, exprimez vos envies, vos besoins, vos talents....une boîte à idées est à votre disposition à la mairie de Lavausseau, vous pouvez aussi contacter Martine Robin-Gervais, mail : [martine.robingervais@yahoo.fr](mailto:martine.robingervais@yahoo.fr)

# 2021 La restauration scolaire



## 4 RESTAURANTS SCOLAIRES

A Lavausseau, la société « Restoria » gère les repas qui sont confectionnés et servis sur place. Sur les trois autres sites, le personnel communal qualifié (cuisinières) établit les menus et les prépare.

Les effectifs des restaurants par jour sont :

- Benassay : 60 élèves
- Lavausseau : 70 élèves
- La Chapelle Montreuil : 80 élèves
- Montreuil Bonnin : 67 élèves

La loi Egalim pour la restauration scolaire entre en vigueur le 1er janvier 2022. La loi Egalim :

- c'est 50% de produits de qualité et durables en valeur d'achat dont 20% de produits Bio...
- c'est aussi la lutte contre le gaspillage alimentaire.
- diminution jusqu'au remplacement du plastique.
- travailler sur l'information auprès des parents d'élèves.
- un repas végétarien servi chaque semaine aux enfants.

**Dans nos 4 restaurants scolaires ces objectifs sont déjà partiellement atteints. (environ 18% de Bio voir plus...) et un repas végétarien est déjà mis en place.**

Nous nous fournissons chez « Agrilocal 86 » (plate-forme d'achats de produits locaux en relation avec des producteurs locaux). Egalement nous prenons le maximum d'aliments Bio comme des légumineuses au *Vival*, commerçant du village de Benassay. Nous travaillons aussi auprès de producteurs indépendants notamment à Boivre-La-Vallée.

Dans le cadre du plan de relance de l'état et de la loi Egalim, La commune serait éligible à une subvention. Elle nous permettrait d'améliorer le service rendu aux enfants et les conditions de travail du personnel.



Remise au département  
du prix acheteurs  
attribué à Boivre-la-Vallée  
par Agrilocal 86  
le lundi 18 mai 2021

# 2021 Comment répondre aux enjeux environnementaux



## ENTREtenir LES ESPACES PUBLICS

Afin de répondre aux enjeux environnementaux, un plan de gestion différencié de notre cadre de vie a été mis en place. Il vise à entretenir les espaces publics en fonction de leurs situations et leurs utilisations pour une approche écologique et économique. Le service *Espaces Verts* de la commune interviendra donc de différentes manières pour l'entretien de ces espaces, que ce soit dans la tonte (mulching, ...), l'arrosage (récupération d'eau, paillage) et les périodes d'intervention.



"Nous avons la chance d'habiter dans un environnement bocager, ce dont tous les habitants se félicitent.

Ce bocage est menacé, grignoté au fil des années. Nous souhaitons engager des actions ambitieuses avec tous les acteurs du territoire afin de préserver haies, arbres, mares et biodiversité. La replantation de haies et d'arbres a déjà commencé et l'envie ne demande qu'à se propager."

Un grand merci à nos agents qui contribuent à l'entretien et à la valorisation de notre cadre de vie afin d'offrir aux habitants et aux visiteurs une commune agréable à vivre.

## LES PROJETS

Chaque année, la commission « Cadre de vie et Environnement » mettra en place des actions et des animations pour améliorer le cadre de vie et renforcer l'attractivité de BLV.

### Projets en cours :

- **Valorisation paysagère** : création de platebande (entrée de Nesdes, rondpoint de Lavausseau, mairie de Benassay, entrée de La Chapelle Montreuil, mairie et calvaire de Montreuil-Bonnin), mise en valeur des lavoirs par un fleurissement.



- création de l'Observatoire des Chênes (à côté de la salle polyvalente de La Chapelle Montreuil)

### Projets à venir :

- **plantation d'arbres** à La Chapelle Montreuil (étang) et à Benassay (derrière l'école, pour un apport d'ombre)
- **valorisation des aires de jeux** de Lavausseau (quartier de la Croix Point) et de La Chapelle Montreuil (salle polyvalente).
- **remplacement de la clôture grillagée de l'étang de La Chapelle Montreuil** par une clôture en bois
- **mise en place du projet *Nature et Transition Écologique*** (Création d'un cheminement pédestre à travers les 4 villages, restauration d'un arboretum, création de vergers, animations)
- **fleurissement des inter-tombes** des cimetières.
- **fleurissement des pieds de murs et au pied des arbres** sur l'ensemble de la commune.



## ECONOMIE D'EAU AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Suite à un audit relatif à l'entretien des locaux, nous avons mis en place de nouvelles procédures de nettoyage avec du matériel ergonomique. L'ensemble du personnel concerné a bénéficié d'une formation.

Ceci permettra dans l'avenir d'économiser de l'eau, d'employer moins de produits et d'améliorer les conditions de travail. L'ensemble des produits utilisés sont respectueux de l'environnement.



Si vous souhaitez connaître les créneaux disponibles dans les centres de vaccination contre la COVID, vous pouvez les trouver sur la page internet

<https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid/departement-86-vienne.html>

## LA VACCINATION COVID DANS LA CC DU HAUT-POITOU

Un centre de vaccination a été mis en place par la communauté de communes du Haut-Poitou, à Neuville-de-Poitou. Nous avons recensé tous nos aînés de plus de 75 ans puis de plus de 70 ans. Des rendez-vous ont été pris et c'est ainsi qu'un certain nombre d'habitants ont pu se faire vacciner sans aller à Poitiers.

Dans le même temps, nous avons expérimenté un service d'aide au transport solidaire des personnes « Allo coup de mains » 07 86 65 94 32 situé à Neuville-de-Poitou. Ce service peu onéreux pour les usagers, s'adresse aux personnes qui ont besoin d'aller à leur rendez-vous médical notamment, ponctuellement aller faire des courses.

C'est ainsi que certains administrés ont pris ces transports pour se rendre au centre de vaccination de Neuville.

Dans ce contexte sanitaire particulier, nous sommes heureux de constater que des liens forts se sont créés entre les infirmières libérales de la commune, l'assistance sociale et la population Boivrevallésienne et les élus des affaires sociales.



### Population de Boivre-la-Vallée par tranche d'âge

Source Insee au 01/01/2020 vérifié en avril 2021	2017
Nb d'habitants	3083
0 à 29 ans	34.4%
30 à 59 ans	43.5%
60 ans et plus	22.1%



## DAMIEN JATIAULT ET LA FERME DES HIBOUX

Damien Jatiault est maraîcher bio, passionné de jardinage depuis son enfance. Originaire de Sommières-du-Clain, il n'a cessé d'expérimenter diverses cultures, et de mixer les techniques naturelles pour améliorer ses productions. Paysagiste de métier, il a exercé ce métier une douzaine d'années, il s'engage aujourd'hui à 100% dans sa passion.



### INTERVIEW

#### Depuis quand votre famille habite ici ?

Nous habitons la Ferme des Hiboux en bordure de la forêt de Montbeil, depuis juin 2020, et j'ai commencé mon activité de maraîcher Bio en janvier 2021.

#### Parle nous de votre ferme ?

La ferme des Hiboux c'est 14 000 m<sup>2</sup> au total. Une ferme, une grange, des dépendances, des serres, une mare de 1000 m<sup>2</sup> pour l'arrosage, ainsi que pour la préservation de la biodiversité (insectes, oiseaux, batraciens...), une éolienne, des panneaux solaires. Aujourd'hui il y a 2 terrains de maraichages en sol vivant, un de 4 000 m<sup>2</sup> et un de 1 200 m<sup>2</sup>. En plus de la culture maraîchère, nous élevons des animaux, et louons deux logements : un gîte au 1er étage de la ferme, et un éco-lodge insolite.

#### Et votre projet Bio, c'est quoi ?

Les terres n'ont pas été travaillées depuis plusieurs années, c'est pour cette raison que j'ai pu commencer mon activité de maraîcher bio aussi vite et un premier principe de fonctionnement est de respecter la terre. J'applique tout particulièrement les adaptations des concepts de la permaculture à l'agriculture biologique. Le travail se fait sur sol vivant, sans labour, tout à la main. Il faut faire des essais sans arrêt, tant sur l'arrosage, que le paillage, ou la rotation des cultures, etc. Par exemple, je cherche à optimiser la place en associant certains légumes entre eux, je ferai pousser des fleurs entre deux cycles de rotation, et je teste différentes techniques pour améliorer la pousse des plants. Cette approche suppose un autre rapport au temps, au travail que je souhaite artisanal.

Dans la serre dédiée aux plants, ces derniers sont chauffés à l'aide de fumier de crottin de cheval. Sa fermentation va induire une chauffe jusqu'à plus de 50°C. C'est ici que j'optimise la qualité des plants et leur rapidité d'arrivée à maturité.





## INTERVIEW - SUITE

### Comment s'est déroulée l'année 2020 pour toi ?

Au-delà du contexte, c'est une année de changement pour notre famille. Nous avons pris la décision d'acheter cette ferme, pour que je puisse vivre de ma passion et passer plus de temps avec mes enfants. Avant de me lancer, j'ai expérimenté la viabilité de l'opération pendant 2 ans, pour être certain que cela suffise à me dégager un salaire. De son côté ma femme garde son emploi. Nous avons ouvert très rapidement nos deux logements à la location, et la préparation de mon activité a commencé.

### Et maintenant ?

Je suis présent sur plusieurs marchés, en plus de la vente en direct le mercredi et le samedi de 16h30 à 19h. Vous pouvez me retrouver le vendredi à Champagné St Hilaire (16h-19h), à Vivonne le samedi matin, et à Fontaine le Comte le dimanche matin. Maintenant je souhaiterais agrandir avec un terrain d'un hectare pour un verger. Si quelqu'un en connaît un près de chez nous, il peut me contacter.



{ Des plants chauffé au fumier }



Pour le contacter : 06.32.34.01.30

Ferme des Hiboux, 1 La Tournerie, Benassay, 86470 Boivre-la-Vallée  
Paiements en espèce ou par chèque



Autres Maraîchers à Boivre-la-Vallée :

Jardin de la Châtre à Lavausseau : 06.82.90.91.48

O jardin des graines à La Chapelle Montreuil : 06.17.34.75.19

# 2021 Vie associative Fêtes et Cérémonies



## CEREMONIES 11 NOVEMBRE ET 8 MAI

Les cérémonies du 11 novembre et du 8 mai ont été restreintes, lecture du discours officiel, dépôt de gerbes en présence du maire, des maires délégués, des porte-drapeaux et présidents d'associations avec un maximum de 6 personnes.

## FEU D'ARTIFICE - 13 JUILLET

Une lueur d'espoir arrive, le 13 juillet nous proposerons une retraite aux flambeaux suivi d'un feu d'artifices à partir de 23 heures à l'étang des Près, au village de La Chapelle Montreuil.



## LES HEURES VAGABONDES ANNULEES

Cet été, nous avions prévu de recevoir en juillet « les Heures Vagabondes ». Mais les mesures sanitaires encore en vigueur mises en place par l'Etat suite à la Covid, pour toutes les manifestations culturelles de plein air ne permettaient pas l'implication associative pour proposer buvettes et restauration sur place. La commission a décidé de ne pas retenir l'offre pour cette année.

## VIE ASSOCIATIVE

Nous préparons la rentrée 2021, avec comme perspective la rencontre, courant septembre, des présidents d'associations afin de mieux se connaître, d'échanger nos idées, d'entendre leurs souhaits, et proposer des projets.

## LES REFUGIES MOSELLANS

La rencontre en mémoire des réfugiés Mosellans prévue le 25-26 juin 2021 est repoussée au mois de septembre 2022. Nous allons proposer également un jumelage entre les deux communes de Kœnigsmacker et Boivre-La-Vallée.



### Histoire et Patrimoine de Boivre-la-Vallée

... Le train qui devait nous conduire dans la Vienne se trouvait en gare de Rombas depuis 12 heures. Les réfugiés se dépêchèrent de s'y rendre pour trouver une place et y déposer leurs bagages. Mr L'abbé Schneider, curé de la paroisse, avait parlementé avec le maire de Clouange pour avoir non pas des wagons à bestiaux, mais des waggons de voyageurs. Il l'accorda bien volontiers...

... L'accueil fut très cordial, Monsieur Gallet qui s'occupait du placement des réfugiés dans la Vienne, garda notre village de suite pour trois communes. Une partie fut désignée pour Benassay, l'autre pour Lavausseau, et enfin Métrich irait à La Chapelle Montreuil...

... En gare d'Ayron-Latillé, chacun voulait voir les premiers réfugiés venant de la ligne Maginot. Ce n'était pas chose ordinaire que de voir 800 personnes descendre d'un train avec tant de bagages.

Les membres de la commission vie associative vous souhaitent un bel été.



## Tout savoir sur la commission Patrimoine, Culture et Tourisme

Elle a pour vocation d'impulser des dynamiques collectives en matière de Culture, de Patrimoine, de Tourisme, de valoriser des initiatives associatives.

Les membres de la commission souhaitent rencontrer durant le mandat des artistes, porteurs de projets dans les domaines culturels, patrimoniaux et touristiques. N'hésitez pas à vous faire connaître, nous sommes dans une dynamique co-constructive.

En terme de fonctionnement, on se retrouve toutes les 7 à 8 semaines en « commission intégrale » mais plus souvent en sous-groupe selon les sujets.

La commission « Culture Patrimoine Tourisme » ne se suffit pas à elle-même ; elle collabore avec les commissions « Association », « Attractivité », « Communication », « Environnement » et a bien sûr besoin de la commission « finance ». Des membres de la commission sont intégrés aux commissions « Culture », « Tourisme » de la Communauté de Communes du Haut Poitou.

En plus des membres de la commission (liste en page 2), et selon les thèmes, des habitants ou acteurs culturels, économiques peuvent être invités à se joindre à des groupes de travail sur des sujets définis.

### Rencontre des acteurs

La commune compte de nombreux artistes, et la commission culture souhaite les rencontrer.

### Cheminement entre les 4 villages

Conjointement avec la commission Environnement qui travaille à l'aménagement d'un cheminement piéton, vélo entre les 4 villages. Nous souhaitons identifier et porter à la connaissance des promeneurs les éléments du patrimoine qui le longe. Nous reviendrons sur ce projet dans un bulletin municipal.

Le soutien à la programmation, élément de l'attractivité de la commune et de la volonté de co-construire des événements

La commune n'a pas vocation à proposer une programmation culturelle. Il existe des forces vives associatives, des acteurs économiques tout à fait en mesure d'agir en ce sens. Nous souhaitons leur faire savoir notre volonté de les soutenir équitablement, dans la mesure où une forme de cohérence (planning, choix artistique, etc) se met en place. Dans cette logique nous testons cette année un dispositif favorisant l'activité artistique par l'intermédiaire du GIP Cafés Cultures.



### Le GIP Cafés cultures

Le GIP Cafés Cultures gère un fond d'aide destiné à favoriser l'emploi artistique dans les cafés et restaurants. Ce fonds est financé par les collectivités territoriales qui souhaitent déployer ce dispositif sur leur territoire et par des partenaires.

Les avantages de ce fond d'aide :

- Attractivité des établissements des villages
- Une programmation culturelle de proximité
- Encourager les initiatives des acteurs économiques
- Favoriser des lieux de rencontre pour la population

### Les autres pistes de programmation

- Cinéma
- Concert en nos villages
- Journées du patrimoine



## VILLAGE DE TANNEURS JUSQU'EN 2015

En 1811, il restait onze tanneries le long de La Boivre, le développement des tanneries dans notre commune est lié à l'implantation de l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem dès le 12ème siècle. A la fin du 19ème siècle, elles sont regroupées par Charles Guionnet, qui fonde une entreprise ancêtre de la *Tannerie de La Boivre*.



### Horaires du 7 Juillet au 31 Août - Vacances d'Eté

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Dimanche et Ferie
Dates =>	12, 19, 26 /07 2, 9, 16, 23, 30/08	13, 20, 27 /07 3, 10, 17, 24, 31/08	7, 21, 28 /07 4, 11, 18, 25/08	8, 15, 22, 29/07 5, 12, 19, 26/08	11, 14, 18, 25/07 1, 8, 15, 22, 29/08
Tannerie 1h Visite guidée	11h30 à 12h30 15h à 16h	15h à 16h			
Kiddi Cuir 1h30 Visite + atelier portecielé	11h à 12h30 14h30 à 16h 15h à 16h30				
Sensi Cuir: 1h30 Animation + atelier	10h à 11h30	10h à 11h30	10h à 11h30	10h à 11h30	
Atelier court: 1h Bracelet ou bourse	11h à 12h 14h à 15h 16h à 17h				
Atelier long: 1h30 Bourse médievale Ou attrape-rêve			Entre 14h et 17h		
Escape Game (informations et réservation voir site internet)	10h 16h	10h 16h	10h 16h	10h 16h	16h30
Boutique	11h à 12h15 14h30 à 17h30	14h30 à 15h 16h à 16h30			

Fermé les Vendredis et samedis.



En 1929, Théodore Carbonnier acquiert la Tannerie de la Boivre puis se spécialise dans le tannage minéral et dans la production de semelles de chaussures. Cette production disparaît dans les années 1950 avec l'apparition de produits synthétiques. Les enfants de Théodore Carbonnier, Emile et Yves sont les principaux formateurs de Ludovic Guignard, le dernier tanneur que la Tannerie de la Boivre ait connu. Ce dernier s'est spécialisé dans la production de peaux de décoration (chèvres, moutons et veaux). L'activité de la Tannerie de la Boivre a cessé en Septembre 2015 pour des raisons d'environnement. Cependant les bâtis, machines et outils ont été donnés à la Commune de Lavausseau qui en délègue la gestion à l'association *Cité des Tanneurs*. Cette dernière, née en 1996, a pour but de sauvegarder, valoriser et animer le patrimoine de ce village notamment la *Tannerie de la Boivre*. C'est pourquoi l'association propose de découvrir le savoir faire des Maîtres Tanneurs lors d'une visite guidée.

Tanner des peaux  
n'aura plus de secrets pour vous !

<https://www.citedestanneurs-lavausseau.fr/>



# 2021 Château de Montreuil-Bonnin



## OUVERT AUX VISITES

L'an dernier Isabelle Dupont, propriétaire du château de Montreuil-Bonnin, avait partagé avec nous son souhait d'accroître l'ouverture aux visiteurs, afin de partager avec eux ce patrimoine historique.

Promesse tenue, cette année le château est ouvert aux dates suivantes :

- du 1 au 10 juillet
- du 1 au 30 septembre

Les horaires de visites sont :  
l'après-midi de 13h à 19h.

Et le tarif de la visite est de 6.50€

Témoin exceptionnel de l'architecture militaire du début du XIII<sup>e</sup> siècle, le château de Montreuil-Bonnin est un haut lieu de l'histoire du Poitou. Selon la légende, c'est la fée Mélusine qui bâtit ce château, le baptisa « Monstre en oeil » pour l'un de ses fils qui portait au milieu du front, un oeil démesuré. Depuis 2012, en concertation avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), un programme de restauration et de sauvegarde de ce patrimoine, classé Monument Historique depuis 1840, a été entrepris.



### Découvrir les manifestations festives et culturelles

3 événements annuels récurrents organisés par l'Association des Amis du Château de Montreuil Bonnin :

**Une fête médiévale lors des Journées Européennes du Patrimoine**

**Un concert en juin**

**La nuit des Châteaux en octobre**

JOURNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE

# CHÂTEAU DE MONTREUIL BONNIN

## FÊTE MÉDIÉVALE BANQUET EN COSTUMES

18-19 SEPT 2021 10H-18H00

chevaliers, chevaux, jeux interactifs, animations, danse,  
musique, chant, cotte de maille.....,

Buvette - assiettes déjeuner -

banquet en costume avec animations médiévales

MONUMENT



HISTORIQUE

Entrée 5,5€- gratuit - 8 ans

visite guidée 9,5€

banquet sur réservation 28€

[www.chateaumontreuilbonnin.fr](http://www.chateaumontreuilbonnin.fr)

Asso. des amis du château de Montreuil Bonnin



Montreuil  
Bonnin  
Château de caractère



# 2021 "S'IL VOUS PLAÎT ... DESSINE-MOI UN OISEAU"



## CONCOURS DE DESSIN

Le groupe « Les Oiseaux de Boivre La Vallée » a organisé durant les vacances de printemps, et par la même occasion durant le confinement, un concours de dessin ouvert à tous : aux petits, aux grands, aux doués, aux amateurs, aux nuls en dessin...

L'important était de dessiner, peindre ou même pyrograver un oiseau et de se plaisir.

Les 25 créations ont été publiées sur la page Facebook du groupe et soumises au vote des membres, en toute convivialité.

Découvrez-les en rejoignant le groupe « Les Oiseaux de Boivre La Vallée » sur Facebook.



En attendant, voici les dessins des talentueux lauréats par catégorie :

### de 4 à 6 ans :

Un immense bravo pour Alannah, la benjamine du concours, qui a dessiné une adorable Huppe fasciée.



### de 7 à 11 ans :

Le Pélican de Yahel arrive en première place, suivi du Rouge-gorge de Capucine, puis à égalité la Chouette effraie de Pio et le Rouge-gorge de Justine.

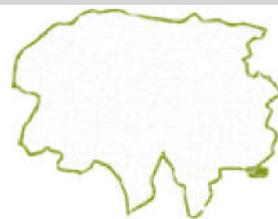


### de 12 à 15 ans :

L'Oiseau bleu de Juliette arrive en première place, suivi du Corbeau de Maïlys, puis du Rouge-gorge de Lilou.

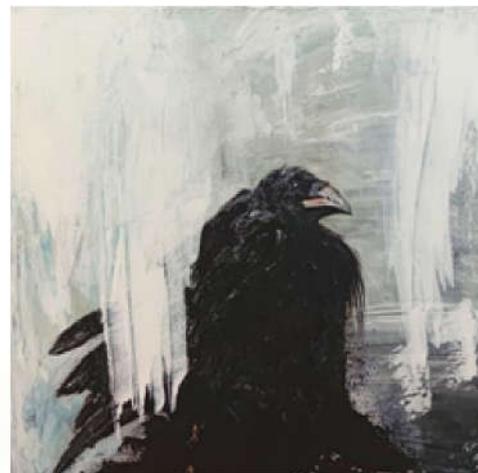


# 2021 "S'IL VOUS PLAÎT ... DESSINE-MOI UN OISEAU"



## CONCOURS DE DESSIN - suite

Chez les plus grands, le Martin-pêcheur d'Élodie arrive en première place, suivi du Corbeau de Richard puis du Corbeau de Caroline.



## UNE BORNE DE GABELLE - TRANCHE D'HISTOIRE

Une Borne du 17<sup>ème</sup> siècle relative au droit des gabelles est conservée à la mairie déléguée de Montreuil-Bonnin depuis l'automne 2002. Il s'agit d'une borne de pierre en calcaire blanc. Parallélepipède rectangle. Hauteur : 0,95 m ; largeur : 0,35 m ; épaisseur : 0,26 m. Les lignes d'arêtes sont très écornées. Sont gravées 30 lignes de texte sur la face nord et 17 lignes sur la face sud. Hauteur des caractères : 2,5 cm ; largeur : entre 2 cm et 2,5 cm. La borne a été dressée en avril 1670, perpendiculairement à la route Montreuil-Bonnin - Latillé, sur la bas-côté nord, en face de la ferme des Loges (actuellement D27, après croisement D7). Un poteau signalétique la remplace dorénavant.

Elle a été érigée en exécution d'un jugement arrêt contradictoire de la cour des aides de Paris, rendu le 20 septembre 1669 (ou 1660 ?), conservant aux Montreuillais paroisse Saint-André, terre des Neurres ou Roche aux Fées (actuellement Les Bruères) et métairies en dépendant, leur privilège de ne pas payer l'impôt sur le sel - la gabelle -, le Poitou s'en étant affranchi au 16<sup>ème</sup> siècle (pays rédimé) ; à la différence de la province limitrophe au nord, l'Anjou (pays de grande gabelle), où l'impôt est le plus lourd, leur territoire paroissial n'étant pas inclus dans une zone tampon de cinq lieues sud-nord (env. 20 km), quadrillée de poste de surveillance et constamment patrouillée par les douaniers du sel - les gabelous -, pour traquer fraude et contrebande entre Anjou et Poitou.

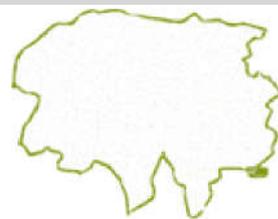


Sur le côté nord, on lit :  
CESTE PIERE A ESTE PLA  
CE EN CE LIEV POVR SERVIR  
DE BORNE OV LEX DROITS  
LEVES FINISSENT ANTRE  
ANGOU ET POICTOV  
AN VERTV DAREST CON  
TRADICTOIRE DE LA CO  
VR DES AIDES DE PARIS  
RANDV XXE JOVR DE  
SEPTRE 1660 ENTRE  
LES FERMIER ETADIV  
.ICATAIRE GENERAV  
.ESGABELLES DE FR  
ANCE TANT ANSIEN  
..E MODERNES MO..

Suite du côté nord :  
LE MAYE CONER ET  
LES HABITANTS DE LA  
PAROISSE DE STAND..  
DE MONTREIVL BONN  
IN QVI MENTIENT  
LAD PAROISSE ENSE  
NBLE LA TERRE DES N  
VERRES AVTREM  
LES ROCHE AVX FRES  
ET MESTAIRIE EN D  
EPANDANT DANS LA  
FRANQHISSEMT DV  
DROIT DES GABEL  
LES COMME AV DE  
LA DED LIMITTE

Sur la face sud on lit :  
DESD CINQ LIEV  
ES DESD PROVI  
NCES ET QVIPER  
MET DE PLANTER  
LAD BORENE AVECC  
DEFFANCES DE DE  
TRVR LE REN LE  
VRS PRIVILEGES

# 2021 A l'écoute des habitants



## IL Y A 5 MOIS

Il y a 5 mois, nous vous disions "Le besoin d'être mieux informé au sein de la commune a été exprimé à plusieurs reprises par les administrés eux-mêmes. Pour répondre à cette attente, nous allons en 2021, mettre en place 4 panneaux numériques, un par bourg, une application pour smartphone, le retour du bulletin municipal avec 3 éditions par an, et une refonte du site Web..."

## OU EN EST ON AUJOURD'HUI ?

Les 4 panneaux numériques sont en place, un dans chaque bourg historique.

L'objectif ? Vous envoyer des informations courtes sur la commune, sans que vous ayez besoin de vous connecter à internet.

Vous pourrez trouver les mêmes informations sur l'application "MyCityPocket" pour smartphone et Apple que vous pouvez télécharger dans votre Store habituel. Dès que nous publierons un nouveau message sur les panneaux numériques, ceux qui auront installés l'application recevront une notification contenant le même message.

En fonction des messages, certains vous inviteront à consulter plus en détails, sur d'autres supports, tel que :

- les panneaux d'affichage papiers devant les mairies (ils seront remplacés dans les mois qui viennent par des panneaux plus grands, et à l'abri de l'humidité).

- le site Web de la commune (la nouvelle version du site, plus dynamique, sera accessible d'ici peu).

- la page Facebook (cette dernière va prochainement migrer vers un format Page, avec la création de pages annexes thématiques, ainsi chacun pourra s'abonner aux thématiques qu'il souhaite, sans être pour autant inscrit sur Facebook).

En fonction de l'intérêt des informations communiquées, vous pouvez aussi retrouver des articles dans les journaux locaux Centre Presse/ Nouvelle République.



LA COMMUNE SERVICES JEUNESSE LOISIRS & SPORTS TOURISME & PATRIMOINE DEV. DURABLE

Visuel de la version 2 du site web de la commune





## Sudoku - solutions dans le prochain bulletin

				1	8	3		
			3	2		7		6
	3	9	6					
	4	3	2			1	7	
2				4				9
	5	8			1	4	3	
					7	6	8	
8		1		6	2			
		5	4	8				

9			3					
	4					3		
	5	3	8	9		2	7	1
	2	9			3	7		5
		6	4		2	8		
3		5	1			6	4	
7	6	2		1	8	4	5	
		1					2	
					6			7

FACILE

			9			7		6
			2	6		4	1	
1		6	8					
							9	2
2	4					7	1	
7	6							
					8	1		3
	7	3		4	2			
5		2			6			

1								4
	6						5	
			7	1				2
9			8	5			2	
3	1		6	4	2		9	7
	5			7	3			6
8				3	4			
	9						3	
6								1

MOYEN

			9		5			
		3		6		1		
	7			2			9	
8			3		2			1
	3	1				9	7	
7			4		1			8
	1			4			5	
		9		5		6		
			7		9			

				6				
			7			3	4	
8	9		1		6			
	5	1				6		
4		6			2		7	
	7				9	5		
		4			3	7	2	
3	8			7				
			6					

DEMONIAQUE

Enigme du bulletin municipal précédent :  
 Quel est le mot qui définit la suite de lettres suivantes ? J.F.M.A.M.J.J.A.S.O.N.D  
 Chaque lettre correspond à un **MOIS** de l'année :)

# 2021 Tarifs des locations



La location des salles reste soumise aux restrictions sanitaires éventuelles.

COMMUNE DELEGUEE DE BENASSAY		COMMUNE DELEGUEE DE LA CHAPELLE-MONTREUIL		COMMUNE DELEGUEE DE MONTREUIL-BONNIN	
<b>SALLE DES FETES</b> (caution 400 € + caution ménage 100 €) Gratuite pour les associations communales <b>Capacité 280 pers.</b>		<b>GRANDE SALLE</b> (caution 400 € + caution ménage 100 €) Gratuite pour les associations communales <b>capacité 250 pers.</b>		<b>SALLE DES FETES « MAURICE HACAULT</b> (caution 400 € + caution ménage 100 €) Gratuite pour les associations communales <b>capacité 120 pers.</b>	
Habitants de la Commune	270 €	Habitants de la Commune Restaurateur de la Commune	270 €	Habitants de la Commune Restaurateur de la Commune	130 €
Personnes et associations hors Commune	430 €				
Vin d'honneur familles de la Commune	65 €	Personnes et associations hors Commune	430 €	Personnes et associations hors Commune	180 €
Vin d'honneur familles hors Commune	80 €				
<b>SALLE DES JEUNES</b> (caution 400 € + caution ménage 100 €) Gratuite pour les associations communales <b>Capacité 40 pers.</b>		<b>PETITE SALLE</b> (caution 400 € + caution ménage 100 €) Gratuite pour les associations communales <b>capacité 40 pers.</b>		Vin d'honneur familles de la Commune	35 €
Habitants de la Commune	130 €	Habitants de la Commune	130 €		
Personnes et associations hors Commune	180 €			Personnes et associations hors Commune	180 €
Les jeunes de la Commune âgés de 12 à 20 ans (encadrement obligatoire par un adulte pour les mineurs)	Gratuit				
<b>TIVOLIS</b> (caution de 200 €) Quantité : 2 + 1 au terrain de Nesdes		<b>SALLE DE LA GARENNE</b> (caution 400 € + caution ménage 100 €) Gratuite pour les associations communales <b>capacité 60 pers.</b>		<b>STADE ET BUVETTE</b>	
Habitants de la Commune	100 €	Habitants de la Commune	130 €	Gratuite pour les associations communales	
Sur terrain de Nesdes	50 €				
Installation à partir du 2 <sup>ème</sup> tivoli sur terrain de Nesdes	100 €	Personnes hors Commune	180 €	Habitants de la Commune (caution 100 €)	30 € la journée
<b>SALLE DES ASSOCIATIONS</b>					Associations hors Commune
Gratuite pour les réunions d'associations communales					

COMMUNE DELEGUEE DE LAVAUSSEAU					
<b>LA CHAPELLE</b> capacité 120 pers.		<b>SALLE DU STADE</b> (caution 400 € + caution ménage 100 €) Gratuite pour les associations communales <b>capacité 130 pers.</b>		<b>TIVOLIS (5X12)</b> (caution de 200 €) Gratuite pour les associations communales	
Gratuite pour les associations communales		Habitants de la Commune	130 €	Habitants de la Commune	100 €

<b>SALLE DE LA BOIVRE</b> (caution 400 € + caution ménage 100 €) Gratuite pour les associations communales <b>capacité 250 pers.</b>	
Habitants de la Commune	270 €
Particuliers et associations hors commune	430 €

# 2021 Contacts



## Horaires mairies et agences postales

	Mairie déléguée de Benassay	Mairie déléguée de Lavausseau	Mairie déléguée de La Chapelle-Montreuil	Mairie déléguée de Montreuil-Bonnin
Lundi	8h30 - 11h	8h30 - 12h30 13h30 - 18h30	13h30 - 17h30	
Mardi		9h - 12h 14h - 18h		9h - 13h
Mercredi	8h30 - 12h	9h - 12h 13h30 - 18h30	9h - 12h30	13h30 - 16h
Jeudi		8h30 - 12h30 13h30 - 18h30		
Vendredi	8h30 - 11h	9h - 12h 14h - 17h	13h30 - 16h30	9h - 12h30
Samedi		8h30 - 12h30		

La Poste	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
La Chapelle Montreuil	14h - 17h45	8h45 - midi		14h - 17h45	8h45 - midi	10h - midi
Lavausseau	8h45 - midi	14h - 17h45		8h45 - midi	14h - 17h15	9h30 - midi
Montreuil Bonnin	9h30 - midi	9h30 - midi		9h30 - midi	9h30 - midi	9h30 - midi

Pour Benassay il existe un point Poste à la supérette Vival.

## Bibliothèques

Animatrice Mairie : Corinne Clerc, Vanessa Mathieu. Responsable des bénévoles : Michelle Evina.

	Benassay	Montreuil-Bonnin	La Chapelle-Montreuil
Mardi	15h30 - 18h		
Mercredi	15h - 17h	14h30 - 17h	14h30 - 17h
Vendredi		15h - 17h	
Samedi	10h30 - 12h	10h - 12h	10h - 12h

Directrice de publication : Dany Dubernard  
Rédacteur : David Hénocq